

* En raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), l'honorable Zach Churchill a donné la permission au CSAP de se rencontrer, sans public, en respectant divers critères; dont celui d'afficher le procès-verbal sur le site Web du CSAP dans les 24 heures suivant la réunion.

À noter que ce procès-verbal deviendra officiel qu'après son adoption à la prochaine réunion régulière du Conseil.

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Marchand, Louise - présidente	Richmond
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Middleton, Hank	Rive-Sud
Samson, Blair	Richmond
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

ABSENCES

MOTIVÉES :

Gaudet, Kenneth	Clare
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Audrée-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Simon, Cathy	coordonnatrice aux communications

Samedi 29 août 2020

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, la présidente ouvre la réunion spéciale du Conseil et constate le quorum. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Léonard LeFort, appuyé par Clyde deViller, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. DISCUSSION – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

À la réunion régulière du 7 décembre 2019, le conseil avait créé un comité ad-hoc pour revoir les commentaires des membres soulevés lors des survols du Règlement intérieur et d'apporter des recommandations au Conseil.

Depuis, le comité s'est rencontré dix fois afin d'en arriver à 45 recommandations pour le Conseil et pour identifier l'article 6.31 *Le sort de la motion* comme un point où le Conseil devra se pencher dessus puisque le comité n'a pas de recommandation spécifique pour ce point.

À la réunion régulière du 23 juin 2020, Hank Middleton a fait un avis de motion portant sur l'acceptation de changements au Règlement intérieur du Conseil lors de la réunion régulière du Conseil de septembre 2020. C'est pour cette raison que le Conseil se rencontre en réunion spéciale afin de discuter en profondeur des recommandations du comité avant la réunion de septembre où le vote aura lieu.

Le président du comité présente chacune des 45 recommandations au Conseil. Certains membres soulèvent des questions de clarification sur les recommandations et d'autres soulèvent de nouvelles questions; entre autres, les articles 2.03 *Participation et assiduité*; 6.13 *Inscription de questions nouvelles*; 7.02 *Réunions « à huis clos »*; le mot « glossaire; et la note au début du document préconisant la forme masculine dans le texte. Le Conseil se penche également sur l'article 6.31 *Le sort de la motion* qui parle spécifiquement des votes inscrits. Certains membres souhaitent que le règlement intérieur reste inchangé sur ce point; d'autres soulèvent leurs inquiétudes concernant le fait qu'un seul membre a de l'autorité sur les autres membres si le Règlement intérieur reste inchangé; certains proposent que chaque vote du Conseil deviennent des votes inscrits; et finalement,

certaines proposent que les votes inscrits demeurent comme ils le sont décrit dans le Règlement intérieur; mais que les votes inscrits soient seulement utilisés lorsqu'une motion est d'une importance significative dans la collectivité.

Ces items seront étudiés par le comité avant la version finale du document qui sera déposé à la réunion de septembre 2020.

Ce point fut l'objet d'une discussion approfondi.

4. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 26 septembre 2020.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 11 h 05, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jeanelle d'Entremont propose de lever la séance.

Louise Marchand, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil